Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2006) **Heft:** 197-198

Artikel: Ces Suisses qui ont créé la France. Partie 4

Autor: Czouz-Tornare, Alain-Jacques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-849659

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ces Suisses qui ont créé la France (IV)

En partenariat avec les Archives de la Ville de Fribourg/CH et le Musée franco-suisse de Rueil-Malmaison, nous publions ici le texte intégral et inédit que l'historien Alain-Jacques Czouz-Tornare a conçu à partir de la conférence qu'il a prononcée à Rueil-Malmaison le lundi 11 avril 2005, dans le cadre du jumelage entre les villes des bords de Seine et de la Sarine.



Calonne

u XVIIIe siècle, les Suisses disposent en France d'une structure d'accueil privilégiée. La présence d'un monde helvétique en France, à la veille de la Révolution, ne relève pas de la simple conjonction d'un peuple migrateur et d'une terre accueillante. Les soldats suisses, bien installés dans le Royaume depuis plusieurs générations déjà, bénéficient de privilèges importants, tels l'exemption d'impôt, la franchise religieuse et une juridiction particulière. Les autres Suisses en France n'en sont pas moins intégrés à la vie économique et sociale de la France et, partant, prêts à suivre le mouvement que d'autres Suisses vont être chargés militairement

À tout seigneur tout honneur, polarisons-nous sur le nerf de la guerre. Nos banquiers étaient tout particulièrement attirés par les opérations financières faites

pour le compte de l'État français éternellement à la recherche de fonds. Albert Mathiez note: « La colonie suisse de Paris était nombreuse et prospère. Elle ne comprenait pas seulement les portiers des hôtels aristocratiques du faubourg Saint-Germain, presque tous anciens soldats des Gardes-Suisses retraités, elle comptait aussi de riches banquiers originaires de Zurich, de Bâle ou de Genève. On sait que deux d'entre eux, Necker et Clavière, administrèrent successivement nos finan-

Depuis les travaux d'Herbert Lüthy, nul n'ignore plus la place tenue par les fameux banquiers suisses tout au long du XVIIIe siècle2. L'un d'entre eux, Jacques Necker occupe les plus hautes fonctions auprès de Louis XVI en étant son ministre des finances de 1776 à 1781 puis à nouveau en 1788. Lors de ses recherches, l'historien Thierry Claeys a établi que le banquier vaudois Isaac Panchaud, protégé de Calonne, est le créateur en 1776 de la Caisse d'Escompte, prototype de la Banque de France³. Jean Hugli relève que « Necker parti. Panchaud devint conseiller financier (aux appointements de 18 000 livres par an) de son successeur Joly de Fleury »4. Panchaud, après avoir été un des atouts de Calonne, fut avec Clavière à l'origine de la création des premières

compagnies d'assurances en 1788.

Rien d'étonnant, par conséquent, que l'importante colonie suisse de Paris occupe, au moment de la Révolution puis sous l'Empire, des positions clés tant dans la finance que dans l'armée. Jean Tulard remarque que l'« on prêtera à la banque suisse un rôle dans les événements de juillet 89. Elle aurait favorisé l'agitation qui suivit le renvoi de Necker, par solidarité nationale et surtout parce que la politique d'emprunts menée par le banquier genevois favorisait ses intérêts. Accusation non fondée. La banque restera toujours pendant la période d'une grande prudence politique. »5 M. Reinhard pense que « la plupart des banquiers se montraient favorables à une transformation dont ils escomptaient les

heureux effets sur le commerce et les finances de la France ». En outre, il ne faut pas perdre de vue qu'en 1789, certaines familles protestantes issues du refuge espéraient pouvoir recouvrer leurs droits ancestraux. Et de remarquer l'intérêt des Rougemont, Hottinger, Mallet, Delessert, Perregaux, Clavière, et bien d'autres pour la « régénération" française »6.

De nombreux révolutionnaires eurent des banquiers suisses dans leur entourage. Des banquiers gravitaient autour de Mirabeau, Danton et de leurs proches⁷. Clavière fut l'un des pères des assignats⁸ puis exerça à son tour les fonctions de ministre des finances sous les gouvernements girondins. Le banquier zurichois Jean-Gaspard Schweizer

1 Albert MATHIEZ, La Révolution et les étrangers, p. 9.

2 Cf. Herbert LUETHY, La Banque protestante en France de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution, S.E.V.P.E.N., Paris, 1961. Voir aussi : Romuald SZRAM-KIEWICZ, Les régents et censeurs de la banque de France nommés sous le Consulat et l'Empire, Genève, Librairie Droz, 1974.

3 Nous tenons à remercier ici M. Thierry Claeys, spécialiste de l'histoire de la finance, pour ses précieux conseils lors de la rédaction de cet article. Il est l'une des chevilles ouvrières du centre de recherches franco-suisse en voie de création dans les Hauts-de-Seine.

4 Jean HUGLI, « Banques et banquiers en Pays de Vaud » in Les grandes heures des banquiers suisses. Vers une histoire de la banque helvétique, sous la direction de Louis H. Montet, Delachaux & Niestlé S.A., Neuchâtel-Paris, 1986, p. 107.

5 Jean TULARD, La Révolution française à Paris à travers les collections du Musée Carnavalet, Paris-Musées, 1989, chap. III, p. 51.

6 M. REINHARD, La Révolution 1789-1799, Nouvelle histoire de Paris, Paris, Hachette, 1971, 1ère partie, p. 44. Etienne DUMONT, Souvenirs sur Mirabeau et sur les premières assemblées législatives, Librairie Charles Gosselin, Paris, 1832, p. 32 et 315. F. Vermale, Figures du temps de la Révolution en Savoie, Chambéry, 1927, p. 14. 7 J. TULARD, Histoire & Dictionnaire, p. 104.

8 E. DUMONT, ouvr. cit., p. 401. Henri LECLERCO, Les journées d'octobre et la fin de l'année 1789, Letouzey et Ané, Paris, 1924, p. 477-485. Voir aussi J. BENETRUY, L'atelier de Mirabeau. Quatre proscrits genevois dans la tourmente révolutionnaire, Genève-Paris. 1962.

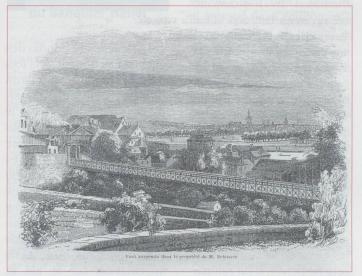
(1754-1811) lié à nombre de personnalités en vue y compris étrangères comme Forster « recevait dans son magnifique hôtel de la rue Taitbout, Fabre d'Eglantine et Bernardin de Saint-Pierre, Mirabeau et la Fayette, Dumouriez, Barnave et bien d'autres »°. En 1793, il fut chargé de mission en Suisse pour le compte du Comité de salut public.

La plupart des banques suisses traversèrent la tourmente révolutionnaire tout en sachant tirer leur épingle

de propagande contre l'aristocratie helvétique". Jacques Bidermann (1751-1817), originaire de Winterthour dans le canton de Zurich, homme d'affaires mêlé à la Révolution genevoise de 1782¹² fut, en 1792, grâce à Clavière, administrateur des subsistances à la municipalité de Paris, puis après un séjour en prison, l'un des 24 membres du Conseil du département de la Seine. À noter que Loménie de Brienne avait pensé l'appeler comme

Banque de France.¹³ Dès 1786, il prit une part importante avec Clavière dans les négociations pour la création à Paris de la compagnie royale d'assurance-incendie, sous le patronage officiel du baron de Breteuil. Avec Clavière, il lance également la fructueuse entreprise des assurances-vie en fondant la première compagnie française de ce type. Henry Deonna précise à son sujet : « Louis XVI lui fit avancer plusieurs millions pour relever le commerce des soies frappé par la guerre d'Amérique ». Le 14 juillet 1789, il s'arma avec toute sa maison : enfants, commis et domestiques compris, tandis que la banque Delessert était transformée en atelier d'armes où l'on fondait des balles. Arrêté, en frimaire an 11, pour avoir spéculé sur les changes, il fut libéré le 25 fructidor an II sur un ordre du Comité de sûreté générale, exécuté par Reybaz, alors représentant de la République de Genève à Paris 14. Son fils, Jules Paul Benjamin Delessert (1773-1847), après avoir servi dans l'armée républicaine, notamment en Belgique sous Pichegru, fut associé aux affaires de son père et de ses frères dès 1794. Dans l'idée d'affranchir la France du commerce étranger, l'industriel banquier fonda à

Passy en 1801 la raffinerie expérimentale de sucre de betterave, la première que posséda la France, et en 1803 une filature moderne de coton. C'est à Passy que dès 1811, fut mis au point le procédé consistant à faire du sucre avec de la betterave. Napoléon visita la raffinerie et décora Delessert le 2 janvier 1812 de la Légion d'honneur. « Établie sur le côté donnant vers le quai de Passy, il compléta sa construction en la faisant communiquer avec son domicile par le fameux pont de 'fil de fer', premier pont suspendu de France »15. Delessert fut fait baron par lettres patentes du 19 septembre 1812. Élu le 12 octobre 1802, au conseil de régence de la Banque de France, il y resta jusqu'à sa mort. En l'an VIII, il fut maire du IIIe arrondissement de Paris, puis juge au tribunal de commerce en 1810. Il représenta l'industrie de la Seine à la Chambre des Cent-Jours puis siégea à la Chambre comme député de la Seine puis de Saumur. « À sa mort, le 1er mars 1847, il laissait une fortune évaluée à 11 millions de francs. Ardent propagateur de l'idée des caisses d'épargne, il était célèbre par ses œuvres philanthropiques et ses collections de botanique et de minéralogie »16. Un autre fils d'Etienne, François Marie Delessert (1780-1868) fut lui aussi



Pont suspendu

du jeu. Cette communauté était d'ailleurs fortement divisée, quand certains de ses membres ne jouaient pas un double voire un triple jeu. Contrairement à Clavière, Zollikof de Sonnenberg regardait « une émission de deux milliards d'assignats forcés comme le plus terrible fléau dont la France pût jamais être affligée »10. Tandis que la maison de campagne du Genevois Clavière, à Suresnes, ou la demeure du banquier zurichois Jacques Bidermann servent, en 1789-91, de rendez-vous pour plusieurs figures marquantes de la Révolution. Schweizer est à la fois, en 1790, le bailleur de fonds du journal du Club helvétique de Paris, La Révolution suisse, et des milliers de brochures

expert en 1787 et qu'il mourut en Suisse ruiné et ignoré.

Les Delessert père et fils

Étienne Delessert (1735-1816) fils de Benjamin, Vaudois de Cossonay, bourgeois de Genève depuis 1724 établi comme soyeux et banquier à Lyon, fut un banquier influent. Dévoué au bien public, doué d'éminentes qualités financières, il fut l'instigateur d'une foule d'institutions utiles. Comme l'attestent les travaux de Thierry Claeys, il est faux de prétendre comme le fait Henry Deonna qu'il donna l'idée de la grande caisse d'escompte devenue plus tard la

9 A. MATHIEZ, La Révolution et les étrangers, p. 9. Voir l'étude de Frédéric BARBEY, Suisses hors de Suisse, Paris, 1913.

10 ZOLLIKOF DE SONNENBERG, Seconde lettre relative à la dette publique, p. 2. Lettre d'un Suisse à l'Assemblée nationale, août 1790.

11 Etienne DUMONT, Souvenirs sur Mirabeau et sur les premières assemblées législatives, Librairie Charles Gosselin, Paris, 1832, p. 32 et 315. F. Vermale, Figures du temps de la Révolution en Savoie, Chambéry, 1927, p. 14.

12 Archives Nationales, Paris [AN], F7/4598.

13 Cf. Henry Deonna in DHBS, tome 2, 1924, p. 650.

14 Sur Delessert, voir J. BOUCHARY: Les manieurs d'argents à Paris à la fin du XVIIIle siècle, Paris 1939-1943, vol. II, p. 91-110. AN, F7 4667 (Dossier Delessert). Cf. Herbert LUETHY, ourvr. cit. p. 643-647. Serge CHASSAGNE, article "Le négoce et la banque" in : L'Etat de la France pendant la Révolution 1789-1899, Paris 1988, dirigé par Michel VOVELLE, p. 312.

15 Max Gérard, Messieurs Hottinguer banquiers à Paris, Paris 1968, p. 405. La vue du pont suspendu dans la propriété Delessert est reproduite p. 402 et par Alexandre de Laborde, tome premier, dans Versailles ancien et moderne, Paris, 1841, p. 34.

16 Romuald Szramkiewicz, article Delessert, in Dictionnaire Napoléon, sous la direction de Jean Tulard, p. 585-586. Cf. E. Join-Lambert, Benjamin Delessert, son œuvre législative et sociale, Paris 1939.



banquier et régent de la Banque de France à la mort de son frère tout en présidant la Caisse d'épargne de Paris.

Étienne Clavière (1735-1793)

Ce familier de Madame de Staël, de l'abbé Grégoire et de Brissot, s'était réfugié à Paris, où il installa sa banque, après avoir été un des chefs du parti populaire à Genève en 1781. En dénonçant les manœuvres financières de Calonne, par l'intermédiaire de ses amis Brissot et Mirabeau, à qui il fournissait la plupart de la



Étienne Clavière

matière pour ses écrits de finances, ce grand spécialiste de la Bourse contribua à la chute du ministre et à préparer la crise finale de la monarchie. Michelet décrit l'inventeur des assignats, comme « le Law de la Révolution. » 17 Marat s'en prendra à lui à plusieurs reprises, le traitant, à l'occasion, d'« agioteur financier, grand faiseur du comte de Mirabeau. »18 Mirabeau. dans sa 2º note à la Cour, du 1er septembre 1790, proposa Clavière comme seul capable pour succéder à Necker. Il le décrit ainsi : « Probité de comptable, caractère difficile, tête féconde, non susceptible d'une

ambition incommode, travailleur jusqu'au prodige, propre au succès s'il est possible, victime sans conséquence s'il ne réussit pas; assez enfoncé dans les jacobins



Madame de Staël

pour en être toléré, les connaissant trop bien pour se dévouer à eux. »19 Pour bien saisir ce qu'a pu être l'influence de Clavière, il suffit de citer une des Épigrammes de la Mouche du Coche qu'Isabelle de Charrière (1740-1805) – dont le réseau de correspondants couvrait l'Europe – écrivit en 1789 :

« D'abord il est bien clair que le grand Mirabeau

Et Clavière héritier des talents de Panchaud

Sur-et sous-intendants de l'heureuse finance

Disposeront entre eux de l'argent de la France. »²⁰

Ministre des Contributions, une première fois le 25 mars 1792, imposé par Brissot « avec qui il partage le goût de la littérature et des opérations en bourse. »²¹, il en profite, au mois d'avril 1792, pour faire nommer son ancien associé, le Zurichois Jacques Bidermann, de Winterthour, l'homme des indiennes suisses, trésorier des affaires étrangères²². Renvoyé avec le ministère girondin le

12 juin, après qu'il eut retrouvé son portefeuille après la journée du 10 août, il plaça son gendre, le Genevois Jean-Louis Vieusseux, ancien soldat au régiment de Diesbach, comme chef de cabinet de Pache, ministre de la guerre²³. Consécration le 19 novembre 1792, Clavière entre « en exercice de la présidence » du Conseil exécutif.

Compromis avec les Girondins dont il passait pour le banquier, et plus particulièrement avec Roland, celui que Camille Desmoulins avait baptisé le « Brissot de la finance », il fut violemment attaqué aux Jacobins le 17 avril 1793 par Robespierre qui réclama son expulsion : « Il faut chasser Clavière, l'artisan de tous nos maux, le protecteur de l'agiotage. Toute la France le proscrit, et le Comité de salut public ne tardera pas à le chasser »24. Il fut arrêté le 2 juin 1793 et se poignarda le 8 décembre suivant pour échapper à la guillotine préservant ainsi les biens de sa famille. Qu'à cela ne tienne, il fut remplacé au ministère de juin 1793 au 21 avril 1794 par Louis Deschamps-Destournelles qui provenait d'une famille émigrée à Genève.

Jean-Frédéric Perregaux, premier président et régent fondateur de la Banque de France

Le Neuchâtelois Jean-Frédéric Perregaux (1744-1808) aurait évité les écueils de la période révolutionnaire en finançant simultanément les opérations du Comité de salut public et celles des espions britanniques en France. D'après Olivier Blanc, il s'agissait d'un ami personnel de lord Auckland, « l'un des principaux agents de renseignements du gouvernement britannique »25. En même temps, ce banquier soutenait les opérations du ministère des relations extérieures et du Comité de salut public sous la Terreur en tant que princi-



Marat

pal bailleur de fonds des agents à l'extérieur. À la fois homme d'affaires de Danton puis de Barère, et leur intermédiaire privilégié avec le Foreign Office, il aurait subventionné pour leur compte commun les extrémistes iacobins dès la seconde moitié de 1792, ainsi que des agents anglais, comme semble l'attester l'inventaire après décès d'Adélaïde de Praël-Perregaux. Accusé de spéculation sur le blé et d'accaparement, sous la Terreur, il fut mis rapidement hors de cause. Figurant parmi les protagonistes du coup d'État du 18 brumaire, il fut nommé sénateur dès le 4 nivôse an VIII (25 décembre 1799). Principal artisan de la fondation de la Banque de France en 1800, l'ancien banquier du Comité de salut public occupa jusqu'à sa mort le premier fauteuil de régent et celui de président du Conseil de régence jusqu'en 1806. Cumulant les honneurs, il fut l'un des premiers civils à recevoir les titres de chevalier puis de commandeur de la Légion d'honneur, respectivement les 2 octobre 1803 et 14 juin 1804. Le 29 décembre 1807, il placa à la tête de sa propre banque son fils et lacques Laffitte – le futur ministre

des finances de la Monarchie de Juillet – sous la raison sociale "Perregaux, Laffitte & Co"26. François Jequier nous apprend qu'« il est un des rares Suisses à avoir été enterré au Panthéon dans le 'coin protestant' »27. Son fils, précise Thierry Claeys, poursuivit les opérations bancaires jusqu'en 1830 et soutint sous la Restauration la maison de banque tenue par ses cousins germains, Meuron et Cie.

Les activités contrastées du banquier Haller

On les retrouve partout, ces financiers suisses. Issu d'une famille patricienne bernoise, Emmanuel Haller (1747-1833), fils du célèbre savant, commença une carrière agitée. L'un des principaux partisans des opérations financières de Calonne, il refusa la fonction de ministre en 1788; Herbert Lüthy écrit à ce sujet: « dans le désarroi des esprits et des affaires, la France a manqué de peu d'avoir entre le



Guillaume Mallet

Genevois Necker et le Genevois Clavière un citoyen de Berne à la direction de ses finances »²⁸. Après que Mirabeau eut proposé de le placer à la tête des finances, le Bernois est nommé en été 1793 directeur des transports militaires puis des subsistances de l'armée des Alpes avant de compter parmi les trois premiers commissaires des subsistances en octobre 1793. Seul chargé des approvisionnements en Italie en février 1794, son arrestation fut décrétée après le 9 thermidor ; toutefois, il réussit à s'enfuir à Gênes. Revenu aux affaires, il mit en coupe réglée le nord de l'Italie occupée par les Français, en qualité de trésorier de Bonaparte et fonctionna tel un intendant des finances des pays conquis²⁹. Trésorier en chef de l'armée d'Italie en décembre 1796, Bonaparte le fait nommer en novembre 1797 ministre des finances de la République cisalpine, avant de diriger le sac de Rome et du Vatican quelques mois plus tard. Après une faillite retentissante en 1816, il mourut en 1833, oublié et sans fortune.

Ce que la Banque de France doit aux Suisses

C'est Iean Iohannot, d'origine genevoise, naguère lié à Bidermann et à l'incontournable Clavière, qui d'après Michel Bruguière, « fit rouvrir la bourse de Paris et emporta la restitution des biens des condamnés ».30 La banque de France fut créée à l'initiative de Perregaux. Il aurait obtenu des conditions exorbitantes d'après Mollien. Les statuts de la Banque de France furent approuvés le 16 nivôse an VIII/6 janvier 1800. Aux côtés de Perregaux figuraient deux autres Helvètes d'origine parmi les 15 premiers régents de la Banque de France, dont Guillaume Mallet (1747-1826), Genevois d'origine normande, personnalité de premier plan sur la scène parisienne qui traversa tous les régimes. Son fils, Adolphe-Jacques fut également régent de la Banque de France et président du

conseil d'administration de la Compagnie d'assurances générales. Guillaume Mallet fut fait baron par Napoléon ler en 1810 en même temps que Jean-Conrad Hottinguer (1764-1841), de Zurich, établi banquier à Paris dans les années 1780 et nommé à son tour régent de la Banque de France le 17 octobre 1803. Désormais. précise Max Gérard, « on verra souvent des Hottinguer passer sous ce porche, car désormais les temps seront courts où un Hottinguer ne siégera pas au Conseil de régence de la Banque de France »31. Cette création cautionnée par la fine fleur de la banque suisse garantit la stabilité monétaire et la prospérité de la France sur la longue durée. L'organisation qui se met en place « rend stable le cours de l'or et des billets de banque, ouvre à ses échanges plus rationnels, efface ce commerce de troc qui avait fleuri sur l'amas d'une monnaie sans cesse dévaluée »32.

Jean-Conrad Hottinguer était une valeur sûre. Cet ami de Talleyrand avait contribué en octobre 1797 à éviter un conflit entre les États-Unis où il avait séjourné et la France ; il sera l'un des banquiers de Napoléon. En 1802, cette banque privée contribue au financement de l'expédition de Saint-Domingue commandée par le général Leclerc33. Cette banque protestante qui touche ici les dividendes d'une influence de longue durée en France forme une grande famille. Le fils de Jean-Conrad, Jean-Henri Hottinguer (1803-1866) n'est autre que le futur beau-fils de Delessert puisqu'il épousa en 1838 Caroline Delessert (1814-

ALAIN-JACQUES CZOUZ-TORNARE

17 J. MICHELET, Histoire de la Révolution, éd. du Centenaire, 1889, t. II, Livre IX, chap. 11, p. 187.

18 Le Junius Français, journal politique 2 juin 1790, Oeuvres politiques, II, p. 787. 19 21e note du Comte de Mirabeau pour la Cour, 1er septembre 1790. Cf. Adolphe Fourier de BACOURT, Correspondance entre le Comte de Mirabeau et le Comte de la Marck, Bruxelles, 1851, vol. 1, p. 401. Sur Clavière voir AN, 5 registres T* 646/1 à 646/5/5.

20 Cf. Isabelle VISSIERE, Isabelle de Charrière. Une aristocrate révolutionnaire. Écrits 1788-1794, Paris, 1988. I, p. 96.

21 Sur le rôle joué par Clavière à la Bourse, voir l'article de Robert Darnton: "Ideology on the Bourse", in Actes du Congrès Mondial : L'image de la Révolution française, Paris, Sorbonne, 6-12 juillet 1989, Pergamon Press, vol. 1, p. 124-139. 22 AN. F7/3649, doss. 1.

23 Michel BRUGUIERE, Gestionnaires et profiteurs sous la Révolution française, Paris, 0. Orban, 1986, p. 76.

24 Mathiez, La Révolution et les étrangers, p. 127.

25 Olivier BLANC, Les espions de la Révolution et de l'Empire, Paris, Perrin, 1995, p. 146, 153, 211. Selon cet auteur, l'espionnage discret de Perregaux s'est poursuivi jusqu'au Consulat. Cf. p. 327.

26 Voir à ce sujet: J.-P. BERTAUD : Bonaparte prend le pouvoir, p. 14. Cf. CLAEYS, Thierry, Financiers et "intéressés dans les affaires du Roi", en France, au XVIIIe siècle, thèse soutenue en 2004 à Paris IV Sorbonne; article de Thierry CLAEYS et A.-J. CZOUZ-TORNARE, dans Biographies Neuchâteloises. 1996, tome 1, p. 207-211. Archives de l'Etat de Neuchâtel, fonds de la famille Perregaux : dossiers 1/1 à VI, 6/VI, 35/1, 47, 48, 50 et 98 (lettre de Jean-Frédéric Perregaux, livres de comptes de la famille, brevets et notes généalogiques).

27 François Jequier, « Industriels, négociants et banquiers neuchâtelois » in Les grandes heures des banquiers suisses, p. 137.

28 H. Lüthy, t. II, p. 628-629. Cf. Correspondance secrète de Mercy-Argenteau publiée par le chevalier A. d'Arneth et J. Flamermont, Paris, 1889-91, t. II, p. 189 sq. 29 Sur Haller voir J. BOUCHARY, Les manieurs d'argent, tome 3, Paris, 1943, p. 135-154

30 BRUGUIERE M., Gestionnaires..., p. 78, 85, 86, 262.

31 Max GERARD, Messieurs Hottinguer banquiers à Paris, tome premier, Paris 1968, p. 200.

32 Max GERARD, 16id. p. 201.

33 Max GERARD, Ibid. p. 198.